

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DU SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2014 – SALLE  
DU CONSEIL MAIRIE – 10H00**

**Présents :**

Mmes LENOBLE Corinne, PALERMO Nadine, VUILLERMOT Viviane, conseillères municipales

M. DUMONT Jean-Louis, Maire

M. DELCAMBRE Yves, GREMERET Michel, MAROT Lyonel, conseillers municipaux

BEN AHMED Samia, BOUVERET Michel, CHAHID Ayoub, DEMORTIER Laura, GERARD Mattéo, LELAY Antoine, LORENZINI Lya, MORIN Céliane, jeunes conseillers municipaux.

**Excusés :**

WEGMANN Meylin

**Diffusion :**

Mme FROIDUROT, Mme VUILLERMOT, M. MAROT, jeunes conseillers municipaux, courrier adjoints, courrier conseillers

**Ordre du jour :**

- 1°) Accueil des nouveaux élus
  - 2°) Rôle et fonctionnement du Conseil Municipal Jeunes
  - 3°) Projets
  - 4°) Questions diverses
- 

1°) Monsieur le maire accueille les nouveaux jeunes élus.

Chacun des participants se présentent.

2°) Monsieur le maire, par son discours, félicite et encourage les jeunes.

3°) Monsieur MAROT prend ensuite la parole afin d'évoquer le rôle du CMJ :

- ✓ Les jeunes conseillers municipaux sont les représentants des jeunes de Neuilly-Lès-Dijon
- ✓ Les jeunes conseillers municipaux ont le pouvoir de se faire entendre et de faire entendre la voix des autres

- ✓ Leurs réflexions peuvent se faire dans différents domaines :
  - ◆ Solidarité
  - ◆ Famille
  - ◆ Protection de l'environnement
  - ◆ Sécurité routière
- ✓ Les jeunes conseillers municipaux s'attacheront à découvrir le fonctionnement d'une commune (visite des services techniques, administratifs, fonctionnement de la mairie)
- ✓ Ils découvriront les différentes institutions du territoire
- ✓ Ils participeront aux différentes commémorations, vœux, manifestations diverses
- ✓ Le Conseil Municipal Jeunes sera ponctuellement invité au Conseil Municipal
- ✓ Les conseillers municipaux pourront être présents au CMJ en fonction des projets
- ✓ Il y aura une réunion plénière par trimestre et des réunions de travail en comité plus restreint

4°) Madame Vuillermot invite ensuite chaque jeune conseiller à expliquer quelles sont ses motivations et les éventuels projets qu'il souhaiterait aborder dans le cadre du CMJ.

5°) Madame Palermo informe les jeunes conseillers d'une démarche faite par une personne bénévole à la bibliothèque, démarche relative à un projet d'activité intergénérationnelle autour d'albums qui pourraient être lus par les jeunes aux personnes âgées de la maison de retraite.

Madame Palermo propose aux jeunes, si le projet les intéresse, d'inviter la personne de la bibliothèque à venir leur en parler plus en détails lors du prochain CMJ.

Les jeunes adhèrent à cette idée et souhaitent en savoir plus sur cette démarche qui retient toute leur attention.

Madame Palermo revient ensuite sur les élections du CMJ et notamment sur les deux candidats au CMJ qui n'ont pas été élus (Mattias GÉRARD et Louis LAROCHE)

Elle propose aux jeunes d'inviter ces deux enfants à participer aux groupes de travail du CMJ.

Les jeunes pensent que c'est une bonne idée puisqu'ils étaient volontaires et motivés pour travailler dans le cadre du CMJ.

Madame Palermo propose de voter sur ce point :

Pour : 8/8

Abstention : 0/8

Contre : 0/8

La proposition d'inviter Mattias GÉRARD et Louis LAROCHE aux groupes de travail du CMJ est adoptée à l'unanimité des membres présents du CMJ.

Madame Palermo informe ensuite les jeunes qu'ils seront invités au conseil municipal du lundi 26 janvier 2015 et qu'à cette occasion, ils se présenteront devant les conseillers municipaux.

Madame Palermo propose ensuite de lever la séance du CMJ et de continuer à travailler en comité restreint.

La séance est levée à 11h00

A l'issue du CMJ, les jeunes et leurs référents travaillent sur la présentation que chaque jeune conseiller aura à faire lors du conseil municipal du 26 janvier 2015.

Puis, ensemble, ils rédigent la lettre adressée à Mattias Gérard et Louis Laroche.

Les référents leur font visiter la mairie.